

Formation

Parents correspondants

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre,
Institution Sainte-Marie Belfort



- Thème de l'année : le bien-être partagé
- Rôle du parent correspondant
- Réunion avec chaque adjointe de direction

THÈME DE L'ANNÉE

SONDAGE

Qui est parent correspondant pour la 1^{ère} fois ?

INTRODUCTION

« La responsabilité éducative revient en premier lieu aux parents, de manière irremplaçable.

Ils sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants; ils ont à favoriser leur éducation totale, personnelle et sociale »

Statuts de l'enseignement catholique en France, art. 4

ÊTRE PARENT CORRESPONDANT

Le parent correspondant est un acteur indispensable de la vie de l'établissement :

Il a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement.

Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance

- Engagement pour toute l'année scolaire
- Disponibilité
- Représenter tous les parents dans leur diversité
- Assurer le lien entre les familles et l'équipe éducative
- Rester à sa place de parent

- Confidentialité
- Médiation
- Bienveillance
- Neutralité
 - Attention à notre implication affective
- Respecter les décisions prises

- Agir seul
- Ne voir la classe qu'à travers son propre enfant
- Avoir une attitude systématiquement critique
- Remettre en cause les méthodes pédagogiques des professeurs
- Colporter les rumeurs
- Cristalliser les revendications de quelques parents

LE CONSEIL DE CLASSE

- Avant le conseil de classe, le parent correspondant recueille les questions ou les remarques des parents
- Si besoin, il rencontre également le professeur principal

- Pendant le conseil de classe, il fait part des questions et remarques qui lui ont été confiées par les parents
- Il apporte son regard de parent et s'exprime avec bienveillance
- Pas d'écrit sur les cas particuliers

- Après le conseil de classe, il rédige un compte-rendu à l'intention des parents
 - Modèle disponible sur www.apelismbelfort.fr/parent-correspondant

- Lequel est envoyé au professeur principal

COMMENT GÉRER UNE SOLLICITATION DE PARENT

- Ecouter et noter
 - Comprendre la situation
- Proposer un échange entre les parties
 - Les adjointes de direction peuvent aider
- Assister le parent et être présent à chaque échange
- Ne pas prendre position, ne pas juger
 - Votre rôle est d'aider les parties à résoudre la situation par elles-mêmes
- Suivre le sujet jusqu'à sa résolution

- Ne restez pas seul(e) !
- Echangez avec vos collègues PC
 - de la classe ou d'autres classes
- L'APEL est disponible pour vous aider
 - Sollicitez-nous dès que vous sentez une situation trop compliquée
- Toute situation trouvera une issue

- Sur Ecole directe : APEL
- www.apelismbelfort.fr
- apelismbelfort@gmail.com

DES QUESTIONS ?

MERCI !

Déjeuner au self